



communiqué

N°: 10
No.:

Le 29 janvier 1985

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LE MAINTIEN ET LE RENFORCEMENT DE NOTRE ACCÈS AUX MARCHÉS EXTÉRIEURS

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable James Kelleher, a rendu public aujourd'hui un document de travail intitulé "Comment maintenir et renforcer notre accès aux marchés extérieurs".

Les raisons expliquant la publication d'un tel document découlent de l'importance prépondérante du commerce extérieur dans l'économie canadienne, et de la nécessité pour le Canada d'évaluer les meilleures façons de promouvoir ce commerce. Les exportations comptent aujourd'hui pour près du tiers de notre Produit intérieur brut, et procurent du travail à plus de trois millions de Canadiens. Chaque milliard de dollars d'exportations additionnelles se traduit par la création de 16 000 nouveaux emplois au pays.

Une des nombreuses initiatives de consultation mises de l'avant par le gouvernement pour promouvoir la croissance économique, ce document de travail aborde la question de l'accès aux marchés extérieurs. Le document se veut un outil de référence aux fins de consultations avec le secteur privé et les provinces. Il vise principalement à obtenir des renseignements sur les principaux problèmes d'accès aux marchés auxquels se heurtent les exportateurs canadiens, ainsi que sur les questions d'accès au marché canadien.

.../2

"Le gouvernement se servira de ces renseignements dans ses prises de décisions en matière commerciale", a dit le Ministre.

Le document se divise en trois parties. La première situe le contexte international en terme de débouchés commerciaux, et l'environnement commercial international qui conditionne notre recherche d'un accès plus sûr et plus libre aux marchés. Ces conditions générales influent sur les intérêts particuliers des producteurs canadiens tant sur les marchés d'exportations qu'au pays. "Nous voulons en savoir davantage sur ces intérêts et sur la façon dont ils sont affectés: en d'autres termes, quels sont les problèmes précis d'accès aux marchés nuisant aux producteurs canadiens, et comment le gouvernement peut-il les aider à surmonter ces problèmes" a indiqué M. Kelleher. La Partie II traite de notre participation à la prochaine série de négociations commerciales multilatérales qui pourraient s'ouvrir dès l'an prochain. La Partie III élabore des approches commerciales bilatérales possibles entre le Canada et les Etats-Unis, reflétant en cela l'importance du marché américain.

En ce qui a trait aux négociations commerciales multilatérales, le document cherche à obtenir les vues, et à susciter la participation des provinces et du secteur privé aux préparatifs en vue de la prochaine série de négociations du GATT. Monsieur Kelleher a indiqué que le Canada, tout en maintenant son engagement vis-à-vis du GATT, désire examiner les possibilités d'arrangements qui pourraient compléter et renforcer les objectifs poursuivis par le biais des négociations commerciales multilatérales.

"Les Canadiens doivent explorer d'urgence, et avec le plus grand soin, les façons de maintenir et de renforcer notre accès aux Etats-Unis de loin notre marché le plus important avec les trois-quarts de nos exportations", a dit le Ministre.

Le document de travail fait état de quatre options possibles en ce qui concerne les relations commerciales canado-américaines:

1. Nous pourrions continuer comme nous l'avons fait dans le passé.
2. Le Canada et les Etats-Unis pourraient entamer des négociations en vue de la conclusion d'arrangements sectoriels ou "non-tarifaires".

3. Le Canada et les Etats-Unis pourraient entamer des négociations en vue de conclure un accord commercial bilatéral de portée globale.
4. Le Canada et les Etats-Unis pourraient signer une entente-cadre.

"Le Canada n'a pas à choisir entre des approches multilatérales et bilatérales du commerce. Il lui faut plutôt voir comment ces deux types d'approches peuvent être menées de front, de manière à se renforcer l'une l'autre", a encore dit le ministre. Monsieur Kelleher a poursuivi en disant que le gouvernement s'était fixé pour objectifs de maintenir et de renforcer l'accès aux marchés extérieurs pour les exportateurs canadiens, de promouvoir une compétitivité accrue sur le marché canadien et d'assurer un climat propice à l'investissement et à l'accès à la technologie.

Soulignant que le Document se veut d'abord et avant tout un document de référence et de réflexion aux fins de consultations, le Ministre a tenu à préciser que le gouvernement s'engageait dans ces consultations sans conclusions préconçues.